

Le 5 mai 2015

# Communiqué de presse :

### Retour sur le dernier Conseil communal

Lors de la séance du 30 avril dernier, les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil se sont penchés sur l'étude et la coordination de l'aménagement du parvis de l'église.

Depuis la fermeture de la rue de l'Eglise dans le cadre des travaux de la Place Schweitzer, les élus communaux s'étaient engagés à réaménager le parvis de la nouvelle église. Dans cette optique, une mission d'étude a été confiée au bureau Espaces-Mobilités.

Ce dossier de réaménagement a déjà fait l'objet de plusieurs réunions pour rencontrer les demandes des commerçants et d'une réunion où tous les riverains étaient invités. Le Collège a prévu d'organiser une nouvelle réunion publique avant le début de l'enquête publique. Celle-ci sera annoncée dans le *Berchem News*, sur le site communal et sur la page Facebook de la commune afin de donner à chacun l'occasion de faire des propositions. Rappelons que le projet peut être modifié jusqu'à l'avis de la Commission de Concertation.

Parmi les aménagements envisagés - mais non encore définitifs - citons :

- l'instauration d'un sens giratoire, ce qui supprimera le croisement des véhicules et assurera une meilleure fluidité du trafic;
- L'aménagement d'une zone piétonne au niveau du parvis de l'église. Concrètement, ceci signifie que voirie et "trottoirs" seront au même niveau, ce qui facilitera l'installation d'une terrasse pour les établissements horeca;
- les alentours de l'église deviendront une zone 20 km/h;
- 35 emplacements de stationnement, dont 3 places pour les personnes à mobilité réduite et 4 places à durée limitée (15 minutes);
- l'aménagement d'un parking provisoire supplémentaire (d'une vingtaine de places) dont l'accès se fera depuis la place du Roi Baudouin et sera réservé aux enseignants, permettant ainsi de libérer des emplacements pour les autres utilisateurs sur la place du Roi Baudouin;
- au niveau du parking de la place du Roi Baudouin, suppression de la sortie par la rue des Soldats (la sortie devrait se faire à hauteur de l'école communale francophone);
- l'aménagement d'une zone "kiss & ride" devant l'école;
- Installation de 2 zones de livraison, dont l'horaire sera limité;
- l'agrandissement des trottoirs;
- l'aménagement de plus grandes zones vertes le long de l'église;
- le maintien du site pour les forains à l'occasion des kermesses et les exposants du marché hebdomadaire.

La mobilité était également à l'ordre du jour et, plus précisément, les **modalités de stationnement sur une voirie s'étendant sur plusieurs communes** et dont les limites respectives ne sont pas forcément évidentes pour les automobilistes. Dans l'intérêt des riverains, le Conseil a voté favorablement la **reconnaissance** 

[Texte]

mutuelle des cartes de stationnement des communes de Koekelberg et Berchem-Sainte-Agathe. Dans un premier temps, notre commune reconnaîtra la validité des cartes de stationnement délivrées par Koekelberg. Ensuite, Koekelberg sera invitée à adopter une décision similaire de manière à ce que les cartes de dérogation de stationnement délivrées par notre commune soient reconnues pour le stationnement dans la zone bleue de l'avenue de la rue du Petit-Berchem.

Ce fut également le cas lors du Conseil du 29 janvier dernier pour **l'avenue de l'Hôpital Français** qui s'étend sur trois communes : Koekelberg, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe.

## **Contacts:**

#### Joël RIGUELLE

Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe GSM: 0475/82 37 79 joel.riguelle@1082berchem.irisnet.be

### Mireille WALSCHAERT

Responsable du service Communication Tel.: 02/464.04.85 - GSM: 0493/74.26.73 mwalschaert@1082berchem.irisnet.be